

Procès verbal

Le vendredi 20 septembre 2024 à 18h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 10 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de GENEVIEVE MARQUET.

Secrétaire de la séance : ELSA CORNARO DE CURTON.

Présents : GENEVIEVE MARQUET, ALEXANDRE POUJOLS, BERTRAND FRAYSSE, ELSA CORNARO DE CURTON, NADINE ARNAL, MICHEL CALMEJANE, CHRISTOPHE PERROT, ERIC PRUCHON.

Représentés : DANIELLE BOUYSSOU représentée par GENEVIEVE MARQUET.

Absents et excusés : SYLVIE AUDY, NATHALIE GOUJOU.

Ordre du jour : * Approbation réunion du 9 août 2024 .
* Adressage (Acquisition panneaux).
* Conclusion enquête publique chemin du Rieu.
* Demande subvention Région.
* Achat matériel.
* Affaires diverses.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 9 août dernier. Celui ci est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

*** Réfection place de l'église + dalles sol église : Subvention Région (N° DE_020_2024)**

Madame le Maire de la commune du Trioulou propose aux membres du Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de la Région concernant des travaux de réfection de la place de l'église ainsi que la réfection des dalles du sol de l'église.

Elle donne lecture de 2 propositions, l'une établie par l'entreprise CAUMON NAU d'un montant de 18 431 € HT pour la réfection de la place de l'église et l'autre par l'entreprise AYMAR BEAL pour la réfection des dalles du sol de l'église pour un montant de 3500 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention à hauteur de 40% du montant total des dépenses concernant ces opérations auprès des services de la Région montant global total de 21931 €.
- Dit que le financement de cette opération sera le suivant :

Région : 8 772 €

DETR : 4778 €

Autofinancement : 8381 €

*** Chemin du Rieu : désaffectation et aliénation . (N° DE_021_2024)**

Par délibération en date du 12 avril 2024, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé au Rieu entre les parcelles A 162 d'une part et A 155 et 154 d'autre part.

L'enquête publique s'est déroulée du 28 juin au 12 juillet 2024.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois, à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien du dit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il est décidé par 8 voix pour et une abstention :

- De désaffecter à l'usage du public le chemin rural d'une contenance de 750 M² en vue de sa cession.
- De fixer le prix de vente à 578 €.
- Dit que les frais de géomètre et notaire seront à la charge du ou des acquéreurs.
- De mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les terrains attenants à leur propriété.
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

*** Adressage :**

Mme le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à la commande des panneaux : numéros, panneaux directionnels, plaques de rue et panneaux de lieux dits.

Elle donne lecture de 2 propositions établies :

Société SEDI pour un montant de 8527.08 € TTC

Société Signaux Girod pour un montant de 6068.57 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition de la société Signaux Girod pour un montant de 6068.57 € TTC et charge Madame le Maire de procéder à la commande.

Le Conseil Municipal décide d'autre part que les numéros destinés à chaque habitation seront mis en place par la collectivité.

*** Commission Voirie :**

Bertrand Fraysse expose que les travaux de réfection des chemins de Terrou et des Prairies sont pratiquement terminés.

Une conduite d'eau doit être ré enfouie sur la RD 28 après La Volte.

Les travaux d'épaveuse sur les voies communales de la commune sont en cours. Mme le Maire déplore les nombreuses interruptions de ces travaux créant des insatisfactions auprès des usagers et de la municipalité.

*** Commission AEP :**

- Alexandre Pujols relate la rencontre du 9 septembre dernier avec les représentants du Syndicat ainsi que l'entreprise chargée des travaux d'interconnexion (Quercy Entreprise), il informe que les travaux de traversée du ruisseau d'Aujou ont été réalisés le 12 septembre.

Lundi 23 septembre aura lieu une autre réunion et il sera également réalisé le piquetage du tracé envisagé.

Le début de la deuxième tranche des travaux d'interconnexion devraient débuter début 2025 pour une durée de 4,5 mois.

- Mme le Maire indique que le relevé des compteurs d'eau va être prochainement effectué.

*** Commission Bâtiments Communaux :**

- Mr Marrazza devrait intervenir en octobre pour effectuer la peinture des portes du bâtiment de la Mairie.

- Le devis, établi par l'entreprise Christophe Malbert, concernant la pose de tirants au grenier du bâtiment Mairie, pour un montant de 1620 € TTC a été accepté par les membres du Conseil.

- Un autre devis sera demandé pour la réfection de la tribune située à l'intérieur de l'église ainsi que pour le plancher sous le clocher.

- Lundi 23 septembre aura lieu le contrôle annuel des installations électriques de la halle par le bureau Véritas.

*** Commission Environnement Culture et Tourisme :**

- Elsa Cornaro de Curton émet la suggestion de faire paraître les résultats des analyses d'eau effectuées sur le site Internet de la commune. Avis favorable de l'assemblée.

- Animation prévue le 1er décembre.

*** Achat matériel**

Mme le Maire expose qu'il serait nécessaire d'acquérir une tondeuse ainsi qu'une tronçonneuse. Bertrand Fraysse expose les devis réalisés. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'acquérir une tondeuse chez Mr Gratacap pour le somme de 1579 € HT. Quant à la tronçonneuse Bertrand Fraysse et Eric Pruchon sont chargés de récolter plus d'informations et de faire établir un autre devis.

*** Divers :**

Mme le Maire informe qu'une réunion publique sera organisée le 24 ou 25 octobre avec l'entreprise Quercy Entreprise chargée de la réalisation de l'interconnexion avec le Syndicat Limargue Ségala.

Séance levée à 20h30


